



TramCité

Foresterie urbaine

9 avril 2026 – Porte ouverte secteur ouest

Secteur ouest - 4 types de travaux en 2026

Reconstruction réseaux souterrains municipaux

Eau potable
et égouts



Ajustements réseaux techniques urbains (RTU)

Énergie
et télécommunications



Ouvrages d'art

Infrastructures



Interventions complémentaires

Mobilité
Foresterie



Travaux préparatoires en 2026

Réseaux souterrains

Végétation



Aqueduc
Égouts
Télécomm.
Énergie

Ligne d'excavation

Travaux préparatoires en 2026

Réseaux souterrains

Ce sont les travaux préparatoires qui créent davantage d'**impacts** aux **arbres** et aux **aménagement**s.



Aqueduc
Égouts
Télécomm.
Énergie

Travaux préparatoires en 2026

Intervention en foresterie urbaine (secteurs ouest)

Mise à jour en date du 2 avril 2026

Total d'arbres d'alignement : 639

Total arbres protégés : 405 (élagage, transplantation ou protection)

Total arbre à abattre : 234

Total de l'abattage de boisés

Secteur Chaudière (TW-01) : 0,15 hectare

Secteur Mendel (TW-02) : 5,2 hectares



63 %

Protéger les arbres

Une obligation et une priorité!

Voici comment...

1

AVANT

En respectant des exigences strictes

2

AVANT

Quand on conçoit les travaux

3

PENDANT

Quand on réalise les travaux

La priorité = protéger les arbres

Avant le début des travaux

1

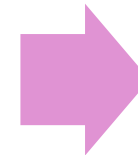
En respectant des exigences environnementales strictes

Respect
de **normes**
environnementales
strictes



Nouvelles
exigences
chez les
entrepreneurs

Exemple :
Spécialiste
en foresterie
en conception
+ sur chantier



Hausse
des standards
de gestion de la
foresterie urbaine
dans le cadre de
projets majeurs

La priorité = protéger les arbres

Avant le début des travaux

2

Quand on conçoit les travaux

**Inventaire
sur le
terrain**

(essence, taille
et santé)



Considération
des arbres
et de leur
système
racinaire
**au moment
de la
conception
des travaux**



**Analyse
individuelle**
de chaque
arbre
identifié
à risque
durant les
travaux



Ajustement
proposé
à la
conception
des travaux

La priorité = protéger les arbres

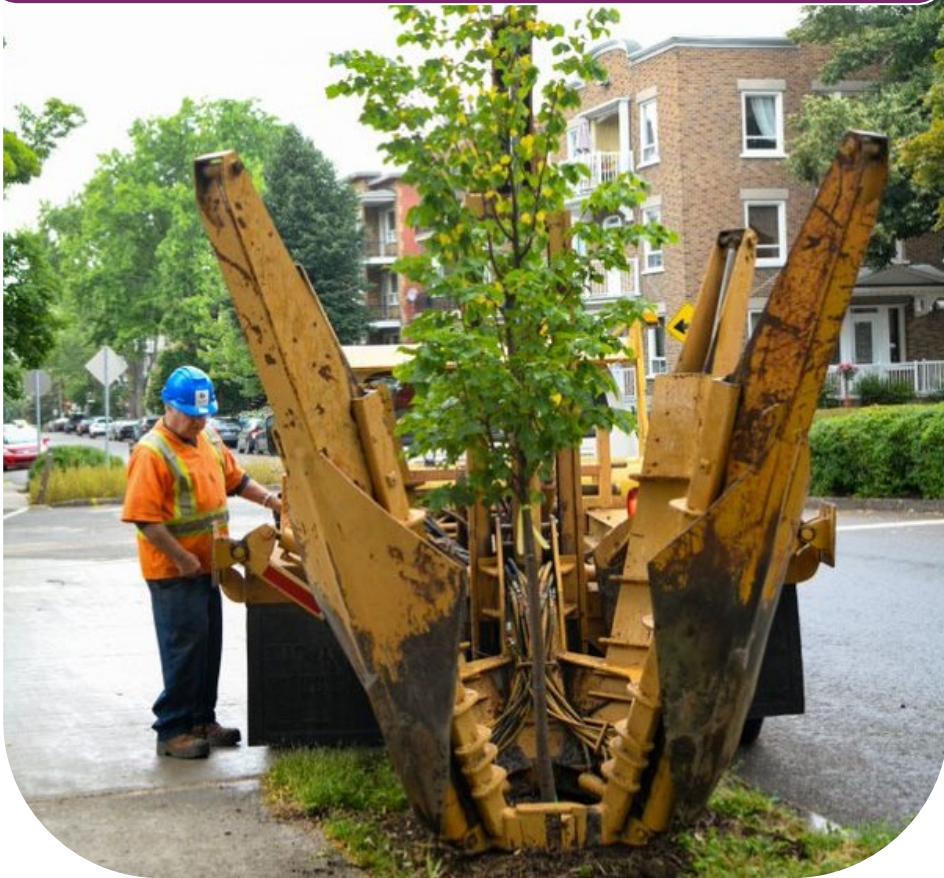
Pendant les travaux

3**4 types d'intervention****Transplantation****Élagage****Zone de
protection****En dernier
recours,
l'abattage****Mesures de protection**

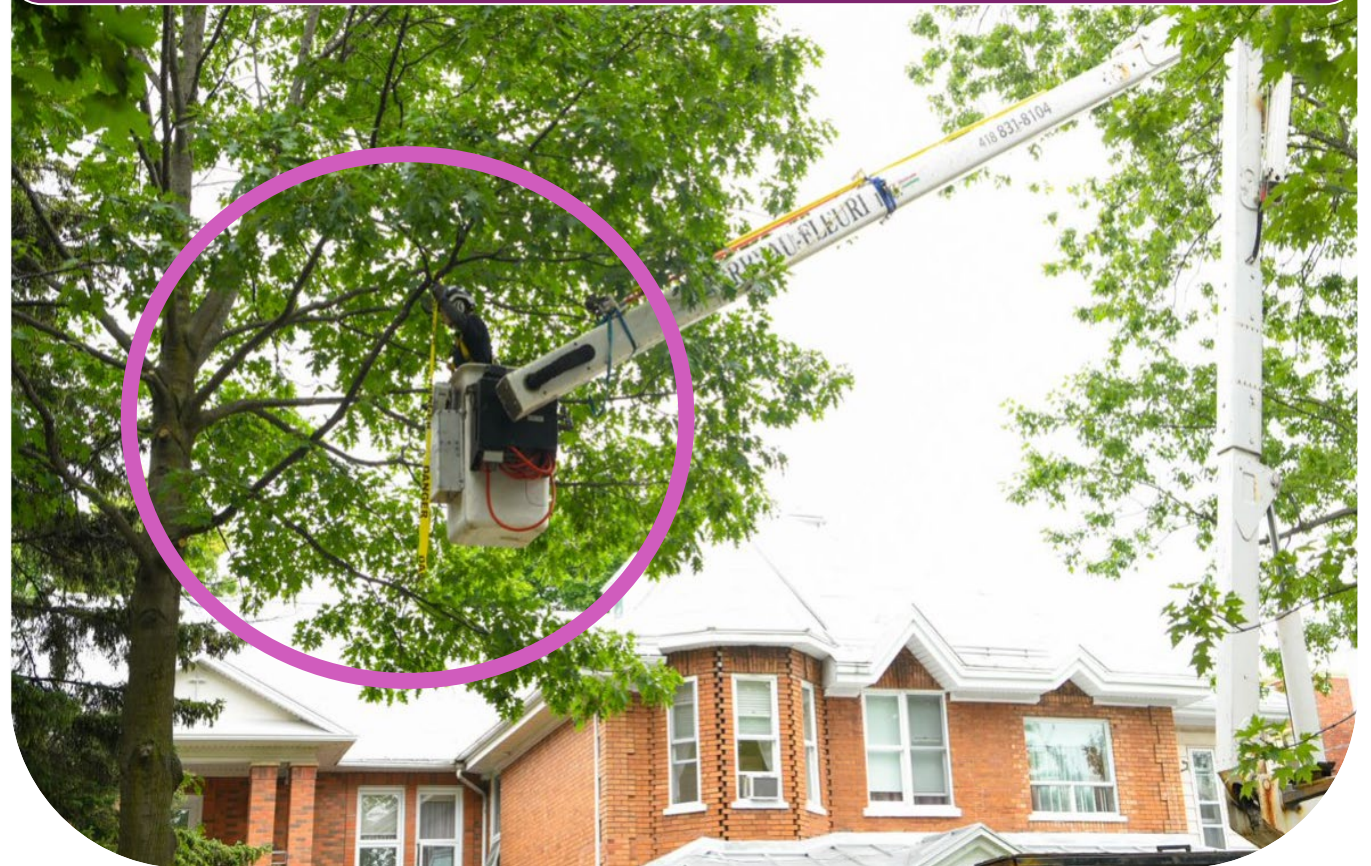
La priorité = protéger les arbres

Des exemples avant le début des chantiers

Transplantation



Élagage



La priorité = protéger les arbres

Des exemples pendant les chantiers

Zone de protection



Dégagement de la zone des travaux
Repère visuel



Interventions en foresterie urbaine

Quand abattre devient inévitable

Voici comment on procède...

4

On doit abattre

5

On valorise
le bois coupé

6

On compense
les arbres abattus

Pourquoi abattre un arbre?

Quand on a tout fait, sans succès, pour le protéger

4

On doit abattre : 3 motifs

L'arbre est directement sur le **tracé d'une infrastructure**

Les travaux **touchent les racines** et le rendent instable

Trop de branches doivent être coupées pour dégager l'espace



Sur tout le tracé

- 1 500 abattages
- 500 déjà coupés
- 1 000 seront coupés d'ici 2028

On fait quoi avec le bois coupé?

Quand on a tout fait, sans succès, pour le protéger

5

On valorise le bois coupé

Bois valorisable

- Copeaux et paillis horticole
- Compost
- Pâte à papier
- Production d'énergie

Bois contaminé (maladies)

- Éliminé selon des protocoles stricts

Le propriétaire peut conserver le bois coupé, lorsque possible

On fait quoi pour compenser?

On replante massivement!

6

On compense

20 pour 1

Arbres d'alignement

- Calcul en arbre
- 15 000 arbres déjà plantés
- 30 000 nouveaux arbres au total

Superficie égale

Pour les boisés

- Calcul en hectare
- Chaque hectare abattu est remplacé par un hectare reboisé

Où?

- Quartiers traversés par le tramway
- Quartiers à proximité

On fait quoi pour compenser?

On replante massivement!

Arbres plantés

3 à 4 m de haut

2 po de diamètre

6 à 8 ans d'âge



Interventions en foresterie urbaine

Sur propriété privée

Voici comment on procède...

7

On planifie
et on s'entend

8

On réalise
les travaux

9

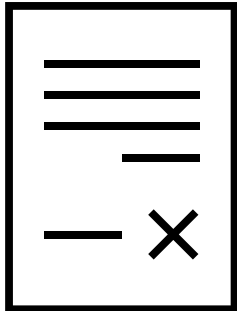
On replante
et on entretient
à vie

L'entente de foresterie

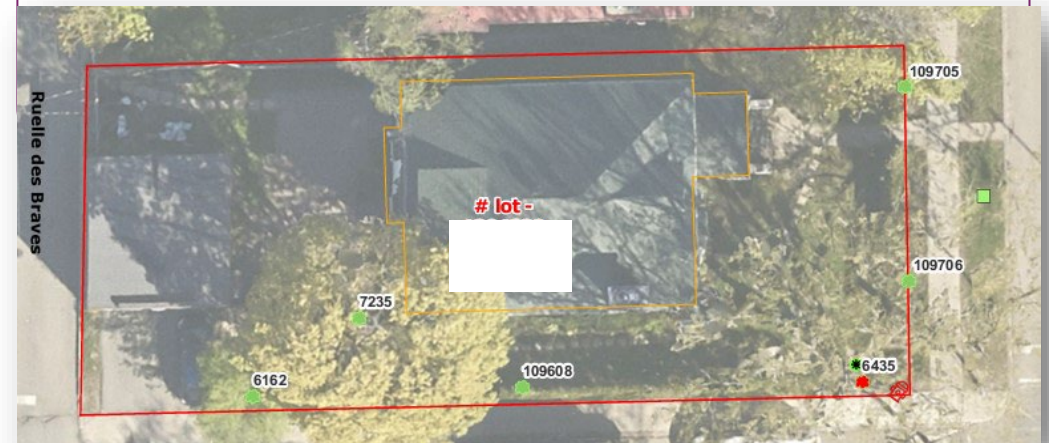
7

On planifie et on s'entend

C'est un **contrat de gré à gré**.
Entre la Ville de Québec
et le ou la propriétaire
d'un terrain privé



Ça sert à quoi?
À **prévoir la nature
des interventions**
que la Ville réalisera,
à ses frais, sur un ou plusieurs
arbres ou sur le terrain.



L'entente de foresterie

8

On réalise les travaux

On parle de :

- Mettre des mesures de **protection** sur les arbres existants
- **Élaguer ou abattre** des arbres



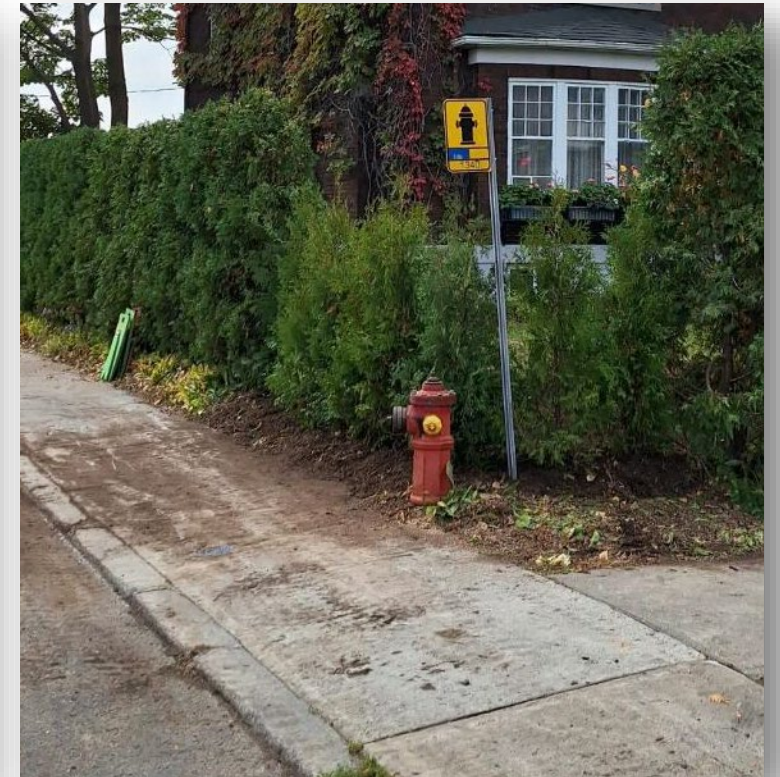
L'entente de foresterie

9

On replante et entretien à vie à nos frais

On parle de :

- Planifier la **plantation** de nouveaux arbres
- **Faire l'entretien à vie** sur les arbres nouveaux ou existants





TramCité

Protection de l'environnement

9 avril 2026 – Porte ouverte secteur ouest

Protéger l'environnement pendant les chantiers

Une obligation et une priorité!

Comment on protège l'environnement

Avant les travaux – Le cadre réglementaire

Les activités liées à la gestion de l'environnement :

- Respectent la **réglementation en vigueur**
- Sont encadrées par un **décret environnemental** du gouvernement du Québec

Le décret environnemental prévoit :

- ✓ Les mécanismes d'autorisation et de suivi des activités
- ✓ Les conditions de réalisation des activités

Comment on protège l'environnement

Avant les travaux – Les investigations

On parle de :

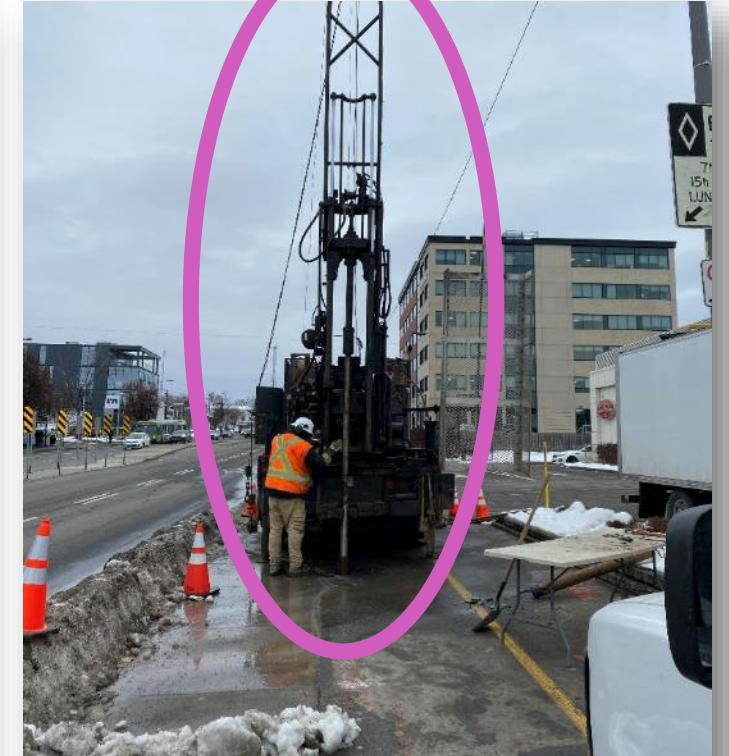
Faire des **forages environnementaux** dans le sol

Échantillonner le sol et l'eau

Gérer la contamination selon la réglementation



Puits d'observation pour échantillonnage de l'eau



Foreuse réalisant un sondage

Comment on protège l'environnement

Durant les travaux – Exemples de mesures correctives de poussières



Nettoyage des rues régulier en chantier



Recouvrement des matériaux en vrac

Comment on protège l'environnement

Durant les travaux – Exemples de mesures correctives de poussières



Abat-poussière en temps sec



Lavage de roues

Comment on protège l'environnement

Durant les travaux – Exemples de mesures correctives pour le bruit

Mesures correctives pour le bruit

Par exemple :

- Alarme de recul à large bande pour tous les véhicules
- Silencieux ou dispositif antibruit sur certains équipements bruyants
- Vitesse de circulation en chantier limitée à 30km/h



Mesures de mitigation pour les équipements bruyants

Comment on protège l'environnement

Durant les travaux – Protection de nos milieux naturels

Protection et surveillance du marais Isabelle

Par exemple :

- Végétalisation des sols à nu pour éviter l'érosion et le transport de particules fines
- Coupes et gestion hors site des espèces exotiques envahissantes (ex: Renouée)



Comment on protège l'environnement

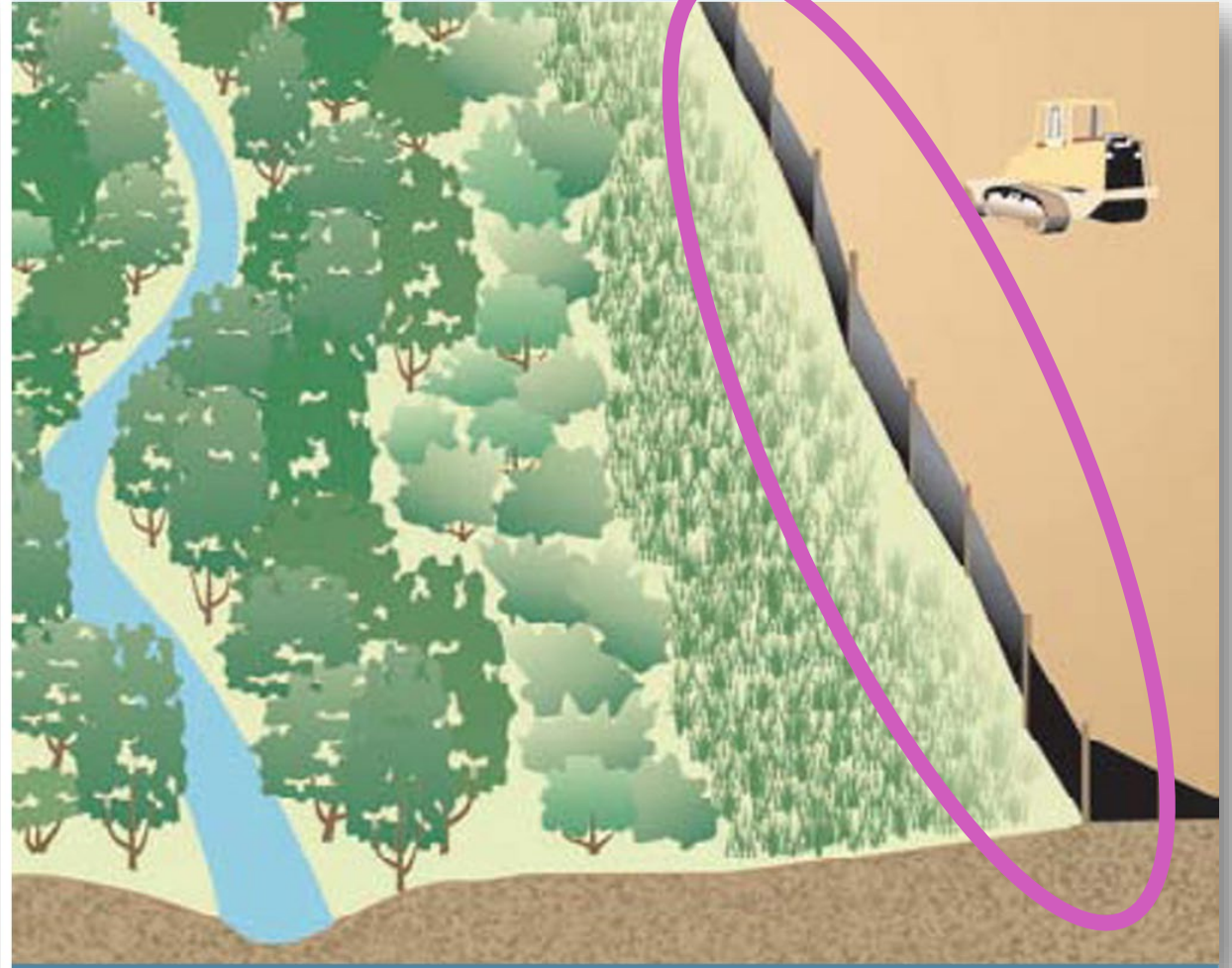
Durant les travaux - Protection de nos milieux naturels

Les barrières à sédiments

But? **Ralentir l'écoulement** des eaux et filtrer les sédiments.

Pour être efficaces :

Elles doivent être utilisées pour créer, si possible, **de petites zones d'accumulation d'eau** qui favorisent le dépôt des sédiments.



Comment on protège l'environnement

Durant les travaux – Des exemples de barrières à sédiments



Membrane géotextile attachée à des supports et boudins de paillis

Comment on protège l'environnement

Durant les travaux – Des exemples de barrières à sédiments



Boudin de paillis de paille



Boudin de matière organique



Ballot de paille

Comment on protège l'environnement

Durant les travaux – Protection des réseaux et des rivières

Aucun rejet sans permis.

La Ville s'assure :

- Du respect des normes avant rejet
- Du suivi des conditions du permis
- De la mise en place de mesures de mitigations pour éviter tout rejet de contamination



**Tout rejet d'eau pompée
nécessite un permis**

Comment on protège l'environnement

Durant les travaux – Les inspections

Un **technicien en environnement et salubrité** de la Ville est **dédié à un chantier**.



Il s'assure du **respect** :
Des normes
Des règlements
Des bonnes pratiques environnementales



Il **inspecte** les lieux
et **accompagne les entrepreneurs** lorsque des correctifs sont nécessaires.

Comment on protège l'environnement

Durant les travaux – La gestion des requêtes liées aux nuisances



Les requêtes des citoyens sont prises en charge par la Ville.

Le **citoyen est contacté** pour bien comprendre la nature de la requête.

Une **inspection est réalisée** et/ou l'entrepreneur est contacté afin d'appliquer des mesures correctives, si requises.

Tram **Cité**